

AMEREF

Dr

.....

.....

Tel :

Lemai 2005

Monsieur le directeur,

En raison du non-paiement des forfaits référents depuis février 2005, je suis dans l'obligation de vous demander de bien vouloir me régler sans délai la somme de euro. établie à partir de la liste ci-jointe des patients "en option" .

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir procéder à ce règlement à mon profit dans les meilleurs délais.

J'attire votre attention sur le fait que vous devez de ce fait considérer cette lettre comme une mise en demeure de nature à faire courir tout délai, intérêts et autres conséquences que la loi et les tribunaux attachent aux mises en demeure (en particulier l'article 36 du décret du 11 mars 1967).

Veillez agréer M. le directeur l'expression de mes salutations distinguées.